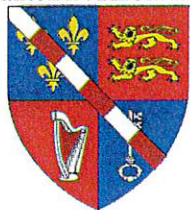


DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM	15
- En exercice	15
- présents	15
- votants	15
- absents	0
- exclus	0

Date de convocation :

09 décembre 2022

Date d'affichage :

09 décembre 2022

Date de réunion :

12 décembre 2022

De la commune de Jouy sur Eure
Sur convocation de Monsieur le Maire, séance du 12 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze décembre à dix-huit heure trente, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

Etaient présents :

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Ludovic ROBERT - Chantal SAGALA - Caroline VALLOIS.

Absents excusés :

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Affiché le

ID : 027-212703581-20221212-2022_DELCOM0035-DE

Procurations :

Objet : Convention RPI

Vu le code général des collectivités territoriales,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET

a été nommé(e) secrétaire de séance,

Monsieur le maire rappelle que le Budget Communal alimente par des subventions d'équilibre le Budget de la Caisse des Écoles qui prend en charge les dépenses de fonctionnement de l'école de Jouy-sur-Eure,

Les membres de la Commission RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Jouy-Sur-Eure et Monsieur le Maire ont rencontré à plusieurs reprises, les membres de la Commission RPI et Madame le Maire d'Hardencourt-Cocherel, pour établir une convention pour la refacturation des frais engendrés par la cantine, la garderie scolaire et les écoles maternelles et primaires. La convention d'origine date de 1988 et n'est plus validée par le Trésor Public. Cette convention devait être effective au 1er septembre 2022.

Une première proposition de convention établie d'un commun accord entre les deux communes a été refusée par le Conseil Municipal de la commune d'Hardencourt-Cocherel, celui-ci demandant la régularisation d'un passif existant entre les deux communes. Cela concernait la refacturation de la mise à disposition d'une personne employée par la commune d'Hardencourt-Cocherel pour l'entretien ménager de l'école de Jouy-sur-Eure à raison de 11 heures par semaine soit un montant de plus de 47.000 € pour la période de 2006 à 2016 (10 ans). Ce passif n'a jamais pu être réglé avec les précédents conseils municipaux.

Après négociation, la commune d'Hardencourt-Cocherel a proposé à la commune de Jouy-sur-Eure de baser le décompte sur le dernier mandat municipal (2014 à 2020), soit une dette de 30.408 €. La commune de Jouy a renégocié cette dette pour arriver au chiffre de 20.000 € que la commune d'Hardencourt-Cocherel propose de régler en diminuant les quatre futures factures annuelles de 5.000 €, soit les factures de 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Avant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après délibération, le Conseil Municipal à
Majorité (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 14 / Contre : 1 / Abstention : 0

- ✓ **DÉCIDE** d'accepter les propositions négociées par la Commission RPI
- ✓ **REFUSE** les propositions négociées par la Commission RPI et propose :
- ...

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Rouen (53 avenue Gustave-Flaubert, 76000 Rouen) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN	Pierre BAILHACHE	Pierre BERGER	Joël BUCAILLE	Alexandra DASSAS
Annick DELARUE	Chantal DUCHANGE	Annie JÉZÉQUEL	Olivier JOLY	Serge LAMBOY
Hélène MOINET	Stéphane PETROZ	Ludovic ROBERT	Chantal SAGALA	Caroline VALLOIS

Maire
Philippe ALLAIN

